

Chères Présidentes, Chers Présidents,

Quelques lignes pour vous informer de la teneur de nos propositions auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.

Suite, à notre premier échange avec le Cabinet du ministre Bruno Le Maire, et dans le cadre de l'élaboration de **La prochaine loi de finances**, nous avons été amenés à détailler nos propositions d'ordre économique en faveur de l'ensemble de la filière apicole.

Le SNA se bat et défend TOUS les apiculteurs et toutes les apicultrices, et ceci dès la première ruche !

Les propositions du Syndicat National d'Apiculture sont les suivantes :

1°) Exonération fiscale pour tous les apiculteurs déclarant moins de 50 ruches.

Cette mesure s'impose afin de préserver l'important tissu apicole que représentent les petits producteurs. De part leur ténacité, leur passion et leur travail, à grands frais, ils maintiennent en vie 50% des ruches de France. Ces centaines de milliers de ruches sont essentielles pour le maintien de la biodiversité et pour l'agriculture, grâce à la pollinisation qu'elles assurent.

Cette exonération permettrait de soutenir ces dizaines de milliers de petits ateliers apicoles qui ne bénéficient d'aucune aide et qui subissent des niveaux de pertes de colonies d'abeilles à un niveau inacceptable pouvant provoquer un possible découragement.

2°) Reconnaissance de l'apiculture professionnelle en activité économique « Franche » sur l'ensemble du territoire national (Métropole, DOM, TOM et POM).

Les principaux motifs qui ont amené le SNA à faire cette proposition sont :

- Les difficultés économiques récurrentes, engendrées par les surmortalités provoquées très majoritairement par les pesticides depuis 20 ans: Pertes de production, pertes de cheptel, difficultés pour reconstituer le cheptel apiaire.
- La perte de performance, la perte de rentabilité et la perte de compétitivité provoquées par ces taux de surmortalités allant de 30% à 90% !!
- Les difficultés de vente de la production nationale de miel à un prix suffisamment rémunérateur pour l'apiculteur.
- L'absence de prise en considération de la valeur des services écosystémiques rendus par l'apiculture.

Nous continuerons à vous tenir informés de nos travaux et propositions auprès du gouvernement. Au stade actuel des négociations avec les différents ministères et pour une meilleure garantie d'efficacité, nous ne privilégions absolument pas l'ultra-médiatisation de nos actions qui serait contre-productive dans nos pourparlers, mais plutôt la discrétion.

Par contre, nous allons continuer d'informer le plus largement possible tous les autres syndicats de France sur nos actions et les inviter à formuler des demandes similaires auprès du ministère de l'Economie et des Finances. Ceci dans l'intérêt général de l'apiculture française car nous considérons qu'aucune structure syndicale n'est dépositaire du monopole de ce combat.

Je profite également de ce mail pour remercier et féliciter tous les présidents et présidentes des syndicats départementaux qui ont pu dans une certaine urgence dans le cadre de la journée d'action nationale du 07 juin, organiser des rassemblements devant les préfectures, rencontrer leurs préfets et interpeller leurs élus, députés et sénateurs.

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore pu le faire, il n'est jamais trop tard!

Comme le temps me manque en pleine saison apicole et vue l'actualité très chargée, sans oublier l'organisation du Congrès International d'Apiculture et d'Apithérapie de Rouen, je saisie aussi cette occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont adressé des mots de félicitations et d'encouragements, suite à ma participation au débat qui a suivi le documentaire sur France 5 « Le petit peuple des champs ». Un film remarquable et à diffuser dans tous les lycées Agricoles et toutes les Chambres d'Agriculture ainsi que dans nos AG et réunions départementales.

Encore merci à vous tous et à vous toutes, car c'est uniquement grâce à votre engagement collectif que le « peuple des apiculteurs » sortira vainqueur de ce combat aux forces inégales.

Très cordialement.

Frank Alétru, Président du Syndicat National d'Apiculture



Inscrivez-vous vite